

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

## Gare de Saumur (Service d'été).

## Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 35 minut. soir,	Omnibus.
4 — 35 — —	Express.
2 — 58 — matin,	Express-Poste.
10 — 23 — —	Omnibus.

## Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin,	Omnibus.
--------------------------	----------

## Départ de Saumur pour Paris.

9 heures 48 minut. matin,	Express.
11 — 51 — —	Omnibus.
6 — 6 — soir,	Omnibus.
9 — 36 — —	Direct-Poste.

## Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin,	Omnibus.
---------------------------	----------

## PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

## ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, GODEROY, et M<sup>me</sup> NIVERLET, libraires;

## A PARIS,

Office de Publicité Départementale (Isid. FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Correspondance générale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

En présence des événements dont l'Espagne est le théâtre, le Gouvernement français a cru devoir prendre quelques mesures de précaution. Le ministre de la guerre vient d'envoyer l'ordre à plusieurs régiments de se rapprocher de la frontière; mais il ne s'agirait pas de réunir 25,000 hommes, comme divers journaux l'ont rapporté. — L. Boniface. (Constitutionnel.)

## DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Marseille, samedi. — Le *Simois* vient d'arriver de Constantinople.

Il apporte des nouvelles du 10.

Le nouvel ambassadeur de la Sardaigne, M. Massi, avait présenté ses lettres de créance.

Le maréchal Pélissier avait été reçu à Constantinople avec une distinction extraordinaire. Mehemet-Ruchdi, ministre de la guerre, a félicité le Maréchal. Ethem-Pacha a été envoyé par le Sultan pour complimenter le Maréchal, et Kiamil-Pacha l'a salué au nom de la Porte.

Le Maréchal a été présenté le 9, par M. de Thouvenel, au Sultan, qui l'a reçu avec effusion. Le Sultan a trouvé les plus heureuses expressions pour exprimer sa gratitude à l'Empereur et au Maréchal, pour leur appui puissant pendant la guerre entreprise pour sauvegarder ses droits.

D'après des nouvelles de Tiflis, le général Mourawieff était attendu dans cette ville où l'on devait concentrer les troupes du Caucase. — Peytral.

Marseille, 19 juillet. — Le 12, devait avoir lieu à Constantinople une grande revue, suivie d'un banquet.

Le maréchal Pélissier avait fixé son départ de Constantinople au 14. Les généraux Damesme, de Lamarre et Sol, ainsi que les 44<sup>e</sup>, 94<sup>e</sup> de ligne, et le 17<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, l'accompagnaient.

La Crimée est évacuée complètement.

Les Russes ont promis d'accorder aux négociants

de Kamiesch une franchise de six semaines pour l'embarquement de leurs marchandises. — Havas.

Turin, 20 juillet. — Le maréchal Canrobert est arrivé aux bains d'Aix.

La *Correspondance italienne* annonce que le conseil communal de Bologne a résolu d'envoyer à Rome une adresse afin d'obtenir le dégrèvement de la dépense supportée en commun par l'Etat et la ville, par suite du maintien de l'occupation autrichienne et aussi l'éloignement des troupes qui sont une cause de dépense.

Il y a eu des troubles à Cesena, déterminés par une augmentation de droits sur la viande. — Havas.

Turin, vendredi soir 18 juillet. — « La *Correspondance italienne* annonce l'admission de la Sardaigne dans la commission chargée de s'enquérir de l'état actuel des Principautés danubiennes, afin de proposer les bases de leur organisation. »

Londres, 19 juillet. — « Les propositions des Etats-Unis concernant l'Amérique Centrale paraissent si raisonnables que le différend sera probablement réglé d'ici à peu de temps. »

« Le 17, il y a eu un nouveau conflit sanglant entre les troupes anglaises et la légion allemande. »

Londres, samedi 19 juillet. — « Suivant le *Times*, voici les conditions que M. Dallas serait autorisé à proposer pour la solution du différend relatif à l'Amérique Centrale. »

« San Juan deviendrait un port libre sous la souveraineté du Nicaragua. »

« Les Indiens Mosquitos seraient concentrés sur un territoire exactement défini comme étendue et comme limites, et une pension serait annuellement payée à leurs chefs. — L'Angleterre rendrait Island-Bay à l'Etat de Honduras. »

« Belize resterait une possession anglaise avec les mêmes limites qu'en 1850. »

« Enfin une portion du territoire serait prise à travers l'Amérique Centrale pour établir une voie de communication entre les deux Océans. »

Londres, 19 juillet. — « Dans la séance de la chambre des Communes, M. Rœbeck, doit faire la motion que M. Sadleir comparaisse à la barre du Parlement pour en être expulsé. »

« Lord Palmerston a annoncé qu'il donnerait des explications sur les intentions ultérieures du gouvernement au sujet des légionnaires étrangers. » — Havas.

## EXTÉRIEUR.

ESPAGNE. — Nous empruntons au *Constitutionnel* les nouvelles suivantes sur les troubles de l'Espagne.

Nous avons le regret d'annoncer que les communications avec Madrid sont interrompues. Les dernières nouvelles reçues de Madrid sont du 17. A cette date, le gouvernement, comme nous l'avons dit, avait triomphé de l'insurrection dans la capitale, et les nouvelles reçues le jour même de Barcelone annonçaient que la Catalogne était tranquille.

Malheureusement, on a reçu la confirmation des mauvaises nouvelles arrivées dès avant-hier de Saragosse. Le général Falcon, ancien aide-de-camp d'Espartero et commandant de la place, s'est mis à la tête du mouvement, et l'insurrection est restée maîtresse de cette ville.

On annonce aussi l'arrivée du général Guerra en Aragon, et la province menaçait de se lever contre le gouvernement de Madrid.

D'après la *Patrie*, les quarante députés qui s'étaient réunis sous la présidence du général Infante, auraient déclaré que le nouveau cabinet n'avait pas la confiance de la chambre, et, séance tenante, ils auraient dressé la liste d'un autre cabinet, dans laquelle figuraient le maréchal Espartero comme président, puis M. Madoz et d'autres députés d'une opinion très-avancée. Au moment où une députation de cette fraction des cortès se rendait auprès de la reine pour lui soumettre cette liste, elle aurait été obligée de rebrousser chemin par la fusillade qui s'engageait aux environs du palais.

Le torero Pucheta, dont une dépêche annonce la mort, était le premier sur les barricades dans toutes les insurrections, et, l'émeute dissipée, il continuait

## FEUILLETON

## LES ZOUAVES.

(Suite.)

Pendant ce colloque, la lune s'était levée, et sa lumière pénétrait en pluie d'argent à travers les branches des lentisques et des tamarins.

Les deux zouaves reprirent leur marche, un moment interrompue, et se mirent à longer le ruisseau qui coulait au fond du ravin.

Comme le lecteur l'a deviné sans doute, le plus jeune des deux n'est autre que Polyte de notre prologue, qui était venu chercher en Afrique une vie d'aventures, d'émotions et de gloire. Polyte était un véritable enfant des faubourgs de Paris; il appartenait à cette tribu étrange qui campe dans les environs de la rue Mouffetard... il était venu au monde par hasard; il ne connaissait pas de famille, et, depuis l'âge de huit ans, il allait d'atelier en atelier, au gré de sa fantaisie, s'arrêtant ici, allant là, toujours gueux, jamais inquiet, et portant sur le front, sur les lèvres, dans toute sa physionomie enfin, cette expression d'ironie et franche gaieté, qui est le fond du caractère gaulois. Il avait appris le métier de la guerre dans les rues de Paris, sur les barricades, dans les échauffourées, et voulait expérimenter sur une plus vaste échelle. L'Afrique miroitait depuis longtemps déjà à l'horizon de ses rêves; les ré-

cits qu'on lui avait faits stimulaient son ardeur, et nous l'avons vu partir un beau matin.

C'est quelques jours après être débarqué à Alger que Polyte avait fait la connaissance du sergent Simonnet; ils s'étaient pris, dès la première vue, d'une vive sympathie l'un pour l'autre, et, depuis, cette sympathie s'était changée en une bonne et solide amitié.

Quant au sergent Simonnet, il avait quarante-cinq ans environ; il était de taille moyenne, mais extraordinairement robuste: grâce à la vie active et nomade qu'il menait depuis une dizaine d'années, il s'était conservé alerte et vif, comme à trente-cinq; il passait pour le type le plus curieux de l'armée d'Afrique, et, dans le régiment des zouaves notamment, on le citait comme un modèle de bravoure, d'énergie et de sang-froid. On comprend que Polyte n'aurait pas été peu flatté du hasard qui lui avait valu l'amitié du sergent, et il se serait volontiers jeté au feu pour la conserver.

Cependant les deux amis marchaient avec rapidité, prêtant l'oreille aux moindres bruits, et s'aidant des mains pour se frayer un passage à travers l'inextricable fouillis des lianes et des branches.

Tout-à-coup Polyte s'arrêta, et, retenant un cri de surprise, il saisit énergiquement le bras de Simonnet.

— Qu'y a-t-il? fit ce dernier à voix basse.

— Là! devant nous... à cent pas... répondit Polyte sur le même ton. Voyez-vous?

— Un burnous?...

— Précisément.

— Il ne bouge pas; c'est sans doute une sentinelle.

— Si nous le descendions?... dit Polyte en portant la main à sa ceinture.

Le sergent lui retint le bras.

— Le burnous, répondit-il d'un ton moitié enjoué, moitié sérieux est un objet de luxe qu'il faut traiter avec plus d'égards; en outre, la nuit, à cette distance, on n'est jamais bien sûr de son coup; et puis, enfin, nous avons autre chose à faire; pressons donc le pas, Polyte, mon ami, car nous voici bientôt arrivés, et nous allons avoir quelque peu de fil à retordre.

Polyte ne répondit pas; le sergent avait parlé, il obéissait.

Ils se remirent encore une fois en marche, et, un quart-d'heure après, ils atteignaient l'extrémité du ravin, où un singulier spectacle les attendait.

A quelque distance, sur le versant nord de la montagne qu'ils longeaient depuis une heure environ, se dessinaient, aux mourantes clartés de la lune, les ruines imposantes d'une sorte de mausolée.

Des colonnes de granit, à moitié tronquées, s'élançaient de terre à une certaine hauteur; çà et là, quelques statues détachaient leurs silhouettes mutilées sous la sombre tenture du ciel; il y avait encore de larges escaliers de marbre, en partie brisés, des bassins de por-



à épouvanter les honnêtes gens par ses menaces et ses violences. En 1854, au mois de juillet, sous prétexte de découvrir la retraite des anciens ministres, San-Luis, etc., et d'autres personnages importants compromis dans les derniers événements, il entra de force dans les maisons particulières que lui et sa troupe de bandits mettaient véritablement au pillage. Ce fut également au mois de juillet 1854 qu'il assassina don Francisco Chico, chef de la police de Madrid. M. Chico était alité et presque mourant au moment des troubles. Pucheta et sa bande enfoncèrent la porte du logis, s'emparèrent du moribond, qu'ils déposèrent sur la place publique; là, l'ayant couché sur un matelas, ils l'entourèrent et déchargèrent sur lui leurs armes à bout portant.

— Une dépêche télégraphique de Barcelone, 18, annonce qu'à cette date, il régnait dans cette ville une grande agitation et qu'on s'attendait à un mouvement pour la journée du samedi ou du dimanche; on comptait du reste complètement sur les troupes de la reine dont l'attitude était parfaite.

Dans l'après-midi du 18, quelques groupes s'étaient portés sur la place de la Constitution; ils avaient été dispersés.

Une dépêche télégraphique du 19 au soir annonce que la tranquillité était parfaitement rétablie à Barcelone, et que la milice avait été dissoute et désarmée.

Des dépêches de Saint-Sébastien du 19, à neuf heures du soir, annoncent que la communication électrique avec Madrid est toujours interrompue par le fait de Saragosse. La Navarre, la Biscaye et le Guipuzcoa sont calmes. Le courrier et les diligences de Madrid étaient arrivés le matin à Saint-Sébastien sans encombre. Le capitaine général Echague est à Tudela avec plusieurs bataillons.

Pas de nouvelles de Saragosse.

D'après les dernières nouvelles de Madrid, la tranquillité continuait à y régner. Le 18 on a fini le désarmement des miliciens et la population a repris ses occupations accoutumées.

Ces nouvelles, comme on voit, ont un caractère satisfaisant.

Nous reproduisons, d'après le *Messenger de Bayonne*, les nouvelles de Madrid que l'on a reçues dans cette ville :

« Le courrier d'Espagne attendu aujourd'hui vendredi, à Bayonne, devait partir de Madrid, le 15; le combat engagé, le 14 au soir, n'a pas permis à la malle de sortir. Nous n'avons donc reçu ni lettres, ni journaux.

« La seule diligence arrivée est celle de la Victoria, qui a quitté Madrid le 15, à neuf heures du matin. Cette voiture est partie des ateliers situés à la porte de Bilbao, ce qui lui a permis de se mettre en route. Au moment de son départ, le canon grondait et le feu était des plus vifs. Quelques gardes nationaux, qui ont pris part aux premiers combats engagés, après avoir abandonné les barricades, ont pu, par divers moyens, arriver à Bayonne.

« Voici le résumé des nouvelles qu'ils apportent, et que nous reproduisons sans les garantir :

« En apprenant la démission du duc de la Victoire, un certain nombre de députés se réunirent dans la salle des séances, sous la présidence du général Iofante, et rédigèrent une protestation contre les événements qui venaient de s'accomplir,

en déclarant ne reconnaître que le duc de la Victoire et des cortès constituantes.

« Les chefs des divers bataillons de la garde nationale, présents à la réunion, se rendirent immédiatement à la tête de leurs troupes, qu'ils mirent en mouvement pour soutenir les cortès.

« Des barricades nombreuses se dressèrent, élevées par la garde nationale et des hommes du peuple. La première des barricades attaquées par la troupe était placée rue Mayor, près du palais. Le général Concha lança contre elle un bataillon de chasseurs, dont les carabines firent éprouver de grandes pertes aux gardes nationaux; en même temps deux pièces de canon ouvrirent leur feu, et couvrant d'éclats de pierre les défenseurs des barricades, les obligèrent à les abandonner.

« Les insurgés, serrés de près par les troupes, durent successivement abandonner, après une défense inutile, les positions qu'ils occupaient, et qui étaient celles de la Plaza Mayor, calle Mayor, Puerta del Sol, ministère de l'intérieur, hôtel des postes, le Prado, etc., et toute la ligne des rues situées entre ces points, dont un grand nombre de maisons étaient occupées par les insurgés. Délogés de tous ces points, les gardes nationaux se replièrent sur la rue de Tolède. Cernés par des forces nombreuses, écrasés par une formidable artillerie, les insurgés demandèrent une suspension des hostilités; il leur fut accordé deux heures pour mettre bas les armes. Là s'arrêtèrent les nouvelles apportées de Madrid.

« Voici maintenant les dépêches officielles affichées à Saint-Sébastien, et parvenues à Bayonne par la diligence :

« Mercredi, 16 juillet 1856.

« Le gouverneur de la province de Guipuzcoa a reçu à neuf heures du matin la dépêche suivante :

« Le capitaine-général au gouverneur civil.

« Le ministre de la guerre me mande à la date du 15, à sept heures vingt minutes du soir :

« C'est avec une grande satisfaction que j'annonce à Votre Excellence qu'en ce moment la capitale est tranquille. Les gardes nationaux ont abandonné les barricades et les positions principales qu'ils occupaient, celle de l'hôtel des postes, la plaza Mayor et beaucoup d'autres dans lesquelles ils ont abandonné leurs armes. Le nombre de ceux qui les remettent à la première autorité qu'ils rencontrent est considérable. L'admirable conduite de l'armée a sauvé la société. »

« Mercredi 16 juillet.

« Le gouverneur de la province de Guipuzcoa a reçu à onze heures du matin, la dépêche suivante :

« Madrid, 16 juillet, 8 h. 49 minutes du matin.

« Les ministres de la guerre et de l'intérieur aux généraux commandant les différentes divisions et aux gouverneurs civils.

« Les restes des révoltés sont retranchés dans une partie de la rue de Tolède, une nombreuse artillerie et des forces considérables d'infanterie sont réunies contre eux. La milice nationale est désarmée, à l'exception d'une partie du 3<sup>e</sup> bataillon, restée fidèle au gouvernement. La minorité factieuse du congrès est dissoute. La députation provinciale et la municipalité sont destituées. Le reste de la ville est tranquille. Sa Majesté a visité les blessés. »

## II. — UN COUP DE FEU.

Une trêve avait été conclue récemment avec Abd-el-Kader, mais la paix n'était pas sérieuse et ne pouvait être de longue durée. Tout le système créé par l'émir reposait sur la guerre sainte : c'est la guerre qui justifiait, aux yeux des Arabes, les sacrifices d'argent et d'hommes qu'il leur demandait, l'obéissance passive qu'il exigeait. Sous peine de voir son autorité méconnue, et remplacée par l'anarchie qu'il avait fait cesser, il devait nous combattre. — Il s'y décida quand il ne pouvait plus reculer. A ce moment, d'ailleurs, il n'était pas maître lui-même de la situation, et les circonstances particulières dans lesquelles il se trouvait lui faisaient une obligation de tenir compte des remontrances des hommes influents auxquels il devait, en partie, son titre d'émir.

Rien ne pouvait donc lui être plus désavantageux que la paix, et il ne négligea rien pour que la guerre ne trahit pas ses espérances. Dans ce but, des tentatives furent dirigées aussi habilement que possible auprès de nos corps indigènes, et des émissaires adroits commencèrent l'œuvre.

Le corps des zouaves avait été plus particulièrement l'objet de ces tentatives de détachement, car, à cette époque, ce corps se composait, pour une grande partie, de Kabyles de la tribu de Zouaoua, c'est-à-dire d'indigènes qui n'avaient pas encore eu le temps de se façonner à nos mœurs, et qui conservaient le souvenir

« Le gouverneur de Guipuzcoa au consul d'Espagne à Bayonne.

« Saint-Sébastien, 17 juillet 10 h. 45 m. du matin.

« Le capitaine-général de ce district me communique une dépêche du ministre de la guerre annonçant que la tranquillité est complètement rétablie à Madrid depuis hier à 2 h. 30 minutes de l'après-midi. »

« Aujourd'hui, 18, M. le consul d'Espagne a reçu une dépêche annonçant que, le 17 au soir, à Barcelone et à Gironne, ainsi que sur toute la frontière, la plus complète tranquillité existait.

« A ces nouvelles nous ajouterons qu'une partie de la garnison de Pampelune et 5.000 hommes de celle de Madrid ont été dirigés sur Saragosse, où une insurrection a éclaté, sans qu'aucun détail nous soit parvenu.

« On nous assure que le duc de la Victoire est à Madrid, gardé à vue dans la maison occupée par la mère du général Gurrea. »

« Une dépêche télégraphique du capitaine-général de la Catalogne, en date du 17, dit que tout était tranquille dans la principauté. »

## FAITS DIVERS

Voici un fait très-curieux, mentionné par la correspondance de missionnaires anglais qui exécutent, en ce moment, des reconnaissances géographiques dans les parties de l'Afrique équatoriale inconnues jusqu'à ce jour. Ces travaux ont fait connaître l'existence de plusieurs grands lacs qui n'ont jamais été décrits. — Un de ces lacs, le Ukérévé, contient sur ses rives des populations et des tribus nombreuses au milieu desquelles aucun voyageur, depuis le commencement du siècle, n'a pu pénétrer. On vient de découvrir qu'une de ces tribus, celle des Anama, qui habite le pays situé à deux journées à l'ouest du lac, et qui est considérée comme une des plus importantes de toute la contrée, était gouvernée par un roi d'origine européenne. Il paraît que l'aïeul de ce prince était Français.

On sait que sous le ministère de M. de Castries, en 1784, une expédition française fut envoyée dans l'Afrique Centrale. Elle partit de Quiloua, et, depuis, les individus qui en faisaient partie, on disparu complètement; mais on apprit, vers 1797, qu'ils n'avaient pas péri, que les indigènes les avaient retenus, et que l'un d'entre eux avait épousé la fille d'un des rois du pays.

D'après les rapprochements qu'on a faits, ce serait un de ses descendants qui règne en ce moment à Anama. On saura bientôt la vérité à cet égard, car deux membres de la mission étaient partis pour se rendre auprès de lui, d'après les assurances que lui avaient données un grand nombre d'habitants des bords du lac qu'ils seraient favorablement accueillis. (*Moniteur de la Flotte.*)

— Nous trouvons dans le *Moniteur du Loiret* l'anecdote suivante :

« Un très-haut dignitaire de l'Eglise se trouvait dernièrement à une des fêtes de la cour à Saint-Cloud. Pour passer d'un salon à un autre il fallait traverser un défilé fort étroit, mais charmant; deux immenses robes de gaze fermaient le passage.

« Voyant le prélat fort embarrassé, une des bel-

pyre, des portiques grandioses, des soles immenses, rongés par le temps; tout cela, vu à cette heure et de cette distance, prenait des proportions gigantesques; c'étaient comme les vieux témoins d'une civilisation perdue, les derniers et solennels vestiges d'une splendeur à jamais éclipsée...

CHERCHÉL est, en effet, l'ancienne *Julia Cæsarea*, ville importante, dans laquelle les rois mauritanien faisaient autrefois leur résidence. On trouvait là, comme dans toutes les colonies romaines, un théâtre, un hippodrome et un cirque, dont l'enceinte et même les gradins, dans quelques parties, sont bien conservés; on remarque encore aujourd'hui, dans les vallées situées à l'ouest de la ville, deux aqueducs qui amenaient l'eau des sources situées à des distances considérables. Partout le sol parle, et l'on n'y peut faire un pas sans rencontrer des débris géants qui attestent, d'une manière irrécusable, l'antique splendeur de cette contrée.

Polyte resta quelques instants ébloui par ce spectacle, et se serait volontiers extasié, si le sergent Simonnet lui en avait laissé le temps.

Mais déjà ce dernier avait franchi le ravin, et, l'un suivant l'autre, ils venaient de s'engager dans les ruines du mausolée des anciens rois de Mauritanie.

Avant d'aller plus avant dans ce récit, et pour bien faire comprendre ce qui va se passer, quelques explications préalables nous semblent ici indispensables.

sacré du passé!...

Ces derniers devaient être, par conséquent, plus accessibles à l'appel de celui que les Arabes considéraient comme un prophète, et c'est à eux que s'adressèrent les émissaires d'Abd-el-Kader ou ceux de ses khalifats.

Depuis quelque temps, donc, des symptômes alarmants s'étaient manifestés dans le premier bataillon de zouaves, et ces symptômes n'avaient pas échappé à l'œil vigilant et exercé du sergent Simonnet. Il avait appris que quelques soldats quittaient quelquefois fortivement le camp, et qu'ils allaient assister aux prédications incendiaires des marabouts, soit dans les profondeurs des cavernes, soit sous l'ombre des forêts.

Un de ces indigènes lui avait surtout donné l'éveil et inspiré des soupçons.

C'était un tout jeune homme, d'origine kabyle, et qui se faisait appeler Mohammed : il y avait trois années qu'il était entré dans les zouaves, et, dès le début, il s'était placé au rang des plus hardis et des plus courageux. Simonnet l'avait surtout remarqué au siège de Constantiné. On eût dit que Mohammed apportait dans cette grande guerre plus de haine et d'acharnement même que de véritable courage. Pendant toute la durée de l'assaut, il n'avait cessé de combattre, se jetant avec une sorte d'énervement plein d'oubli, au plus fort de la mêlée, et frappant tout ce qui se trouvait à sa portée. A la fin de la journée, il portait dix blessures peu graves à



les dames s'efforcent de comprimer les plis bouffants de sa robe et dit en souriant : — Tâchez de passer, Monseigneur. Nos couturières mettent aujourd'hui tant d'étoffe aux jupes. — Qu'il n'en reste plus pour le corsage, répond en souriant le spirituel prélat. »

**GUÉRISON RADICALE DE LA MALADIE DE LA VIGNE.**

M. H. Bordet, professeur de chimie, M. Ed. Martin, propriétaire, croient avoir découvert un remède souverain, infailible contre la maladie de la vigne : les deux viticulteurs marseillais, après avoir esquissé l'histoire de l'invasion de l'oïdium, exposent leur système de la manière suivante ; nous le reproduisons comme document à ajouter aux annales de la viticulture :

« Une fois le mal bien et dûment constaté, disent-ils, on s'est mis à la recherche du remède. Nous ne passerons pas en revue tous les moyens qu'on a proposés. Nous nous arrêterons à une seule substance dont l'efficacité n'est aujourd'hui douteuse pour personne, et dont l'emploi est devenu général. Nous avons nommé le soufre sublimé. Nous n'avons que du bien à dire d'une substance à laquelle notre remède emprunte presque toute sa valeur, mais il nous est impossible de ne pas critiquer sévèrement la manière dont on l'emploie. Le soufre, comme chacun le sait, est insoluble dans l'eau et dans la plupart des autres liquides. Il n'y a en chimie qu'un très-petit nombre de corps qui aient le privilège de le dissoudre, mais l'emploi de ces corps dans ce but serait tout à fait impraticable.

« C'est donc la fleur du soufre que l'on insuffle sur les raisins. Mais, par suite de ce principe que l'abus est presque toujours à côté de l'usage, aujourd'hui où des demandes considérables ont fait doubler et presque tripler le prix de cette substance, on s'est mis à broyer, triturer les canons et même le soufre brut tel qu'il arrive chez les raffineurs. Or, le succès de la fleur du soufre elle-même peut être compromis par bien des circonstances faciles à prévoir : une légère pluie après l'insufflation ; le vent, par l'agitation qu'il imprime aux rameaux de la souche ; la cessation d'adhérence dès que l'humidité de l'arrosage préalable a été évaporée, etc., etc.

« Que dirons-nous donc du soufre trituré et impur que l'on répand quelquefois à sec ? La matière dans ce cas n'a pas plus de chance d'agir que du sable ou du gravier que l'on jetterait au hasard sur les vignes.

« Frappés des inconvénients dont nous ne signalons ici qu'une partie, nous eûmes alors l'idée de rendre le soufre soluble. Pour atteindre ce but nous l'associâmes à des substances qui pouvaient en prendre jusqu'à quatre ou cinq fois leur poids. Le complexe obtenu est excessivement soluble dans l'eau froide ordinaire ; nous pouvons donc par des arrosages ou des injonctions aussi simples que rapides faire pénétrer le *solutum* partout sur les feuilles, sur les rameaux et jusqu'au cœur de la grappe, quelque gros et rapprochés que soient les grains au moment où le raisin est envahi par le mal.

« A cet avantage incontestable, s'en joint un autre bien plus important encore sur lequel nous appelons l'attention : les chimistes disent qu'un corps est à l'état naissant, lorsqu'on l'obtient à l'état de particules atomiques, libres et sortant d'une

combinaison chimique quelconque, c'est alors qu'il donne son maximum d'action et produit des effets dont l'énergie eût été impossible à prévoir ; c'est dans cet état que ses propriétés sont exaltées à leur suprême degré.

« Or, nous avons dit que notre matière curative est très-riche en soufre, nous ajouterons que les autres substances le retiennent très-faiblement, de sorte qu'une très-faible affinité chimique suffit pour isoler le soufre à cet état efficace, précieux et utile que nous appelons *naissant*. Cette faible affinité, nous la trouvons dans l'acide carbonique de l'air atmosphérique qui agit lentement, efficacement, et produit, en s'emparant des bases associées au soufre, des sels qui seront au-si utiles au développement de la vigne que le soufre, à l'état de division ultime, l'aura été à sa guérison.

« La découverte de cette substance composée ne constitue pas notre procédé tout entier : il ne nous a pas fallu moins de deux années d'expériences rigoureuses et d'observations attentives pour doser le degré de la dilution, en la proportionnant à l'âge du raisin et au progrès de la maladie. Cette partie de notre découverte a une importance très-considérable : le soufre sublimé agit avec la même force, à quelque époque qu'on l'emploie. Or, il tombe sous le sens qu'on ne doit pas donner aux enfants en bas-âge la même dose qu'aux adultes.

« Les dilutions que nous employons varient depuis 1 kil. de la matière dans 1.000 kil. ou 1.000 litres d'eau, jusqu'à 1 kil. de la même substance dans 100 livres d'eau. En allant de 50 en 50 degrés, on peut obtenir vingt dilutions à des titres divers, apportant chacune un degré d'énergie approprié à l'âge du raisin et à l'état plus ou moins avancé de la maladie. Et qu'on ne croie pas que c'est par un vain caprice que nous conseillons cette échelle de gradation, du reste très-facile à obtenir : les faits nous ont prouvé que les inductions de la science et du bon sens sont ici conformes aux exigences de la nature.

« En résumé, notre découverte constitue un *spécifique oïdifique* très-rationnel au point de vue de la chimie thérapeutique et du bon sens le plus vulgaire, d'une application très-simple et très-rapide, et d'un emploi économique. Sa validité s'appuie sur un fait incontestable de l'expérience. Ce fait admis, on peut dire : le soufre est un oïdifique certain ; les sympathies, la confiance du public, les résultats obtenus, tout le prouve. Or, notre spécifique exalte considérablement les propriétés du soufre ; donc c'est un oïdifique infiniment supérieur. »

(*Moniteur de l'Agriculture*)

**Compagnie générale des Omnibus de Londres.** — Les gérants ont l'honneur d'informer MM. les actionnaires que, conformément à l'article 38 des statuts, les bénéfices réalisés au 30 juin permettent la distribution du 1<sup>er</sup> dividende de 6 fr. 25 c. (5 shillings) par action, à compte sur l'exercice 1856.

Ce dividende sera payé à partir du 28 juillet courant, à Paris, au siège de la Société, 14, rue Vivienne, et à Londres, aux bureaux de la Compagnie, 454, West Strand.

Les gérants :

MAC NAMARA, F. CARTERET, WILDING et C<sup>ie</sup>.

**SOUSCRIPTION EN FAVEUR DES INONDÉS.**  
16<sup>e</sup> Liste.

SOUS-PRÉFECTURE.  
M. Aubelle, Alcide, ancien notaire à Montreuil-Bellay, 100 fr.  
BUREAU DE L'Echo Saumurois.  
M. Godet, imprimeur, 20

**DERNIÈRES NOUVELLES.**

Le *Moniteur* contient une longue lettre de l'Empereur au ministre des travaux publics, indiquant les moyens les plus propres à remédier aux inondations. Nous la reproduisons jeudi.

Le capitaine-général de la Catalogne, a adressé au vice-consul d'Espagne, à Perpignan, la dépêche suivante :

« Barcelonne, 19 juillet, une heure et demie du soir.

« La tranquillité est rétablie. La milice est désarmée et dissoute.

« A la Junquière, il y a eu un mouvement insignifiant. » — Havas.

**Tribunal de Commerce de Saumur.**

FAILLITE P. GOULU.

Les créanciers de la faillite du sieur Pierre Goulu, marinier, demeurant à Trèves-Cunault, sont invités à se réunir le samedi 26 juillet courant, à 8 heures du matin, en la Chambre du conseil du Tribunal du commerce, à l'effet d'être consultés tant sur la composition de l'état des créanciers présumés que sur la nomination ou le remplacement du syndic, conformément aux dispositions de l'article 462 du Code de commerce.

Le Greffier du Tribunal,  
E. CORNILLEAU.

(447)

**Marché de Saumur du 19 Juillet.**

Froment (hec. de 77 k.)	52 37	Graine de luzerne.	— —
2 <sup>e</sup> qualité, de 74 k.	51 50	— de colza . . .	— —
Seigle . . . . .	43 —	— de lin . . . . .	25 —
Orge . . . . .	43 50	Amandes en coques	— —
Avoine (entrée) . . .	8 50	(l'hectolitre) . . .	— —
Fèves . . . . .	19 60	— cassées (50 k)	75 —
Pois blancs . . . . .	26 —	Vin rouge des Cot.,	— —
— rouges . . . . .	26 —	compris le fût	— —
— verts . . . . .	— —	1 <sup>er</sup> choix 1855.	120 —
Cire jaune (50 kil) .	160 —	2 <sup>e</sup> — — — —	100 —
Huile de noix ordin.	80 —	5 <sup>e</sup> — — — —	90 —
— de chenevis . . .	32 —	— de Chinon . . .	140 —
— de lin . . . . .	53 —	— de Bourgueil .	120 —
Paille hors barrière.	— —	Vin blanc des Cot.,	— —
Foin 1855. id . . . .	— —	1 <sup>re</sup> qualité 1855	100 —
Luzerne . . . . .	— —	2 <sup>e</sup> — — — —	70 —
Graine de trefle . . .	— —	3 <sup>e</sup> — — — —	55 —

**BOURSE DU 19 JUILLET.**

5 p. 0/0 baisse 05 cent. — Fermé à 70 95.  
4 1/2 p. 0/0 baisse 55 cent. — Fermé à 95 40

**BOURSE DU 21 JUILLET.**

5 p. 0/0 baisse 45 cent. — Fermé à 70 50  
4 1/2 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 95 50.

D. GODET, propriétaire-gérant

la vérité, mais toutes reçues en pleine poitrine. Mohammed se montra d'ailleurs aussi modeste que brave. Il se retira après le combat, et ne voulut même pas accepter les éloges dont ses chefs et ses camarades l'accablaient. A voir son visage triste et sombre, on eût pu penser qu'il regrettaient de n'avoir point été tué dans cette sanglante journée.

Depuis, Mohammed avait peu modifié ses allures ; il était presque seul, se mêlait rarement à ses camarades, et ne retrouvait son énergie et son ardeur sauvages que lorsque le bruit du clairon, l'odeur de la poudre, les clameurs de la bataille, l'arrachaient momentanément à son apathie et à son indifférence.

Simonnet avait fini par se faire à ce visage silencieux et à cette attitude farouche. Mohammed était, après tout, un excellent soldat, il servait bien, ne raisonnait jamais, et nul, plus que lui, n'était industrieux et actif dès qu'il s'agissait d'entrer en campagne. Simonnet eût vécu vingt années près de lui sans songer à en demander davantage. Mais, depuis quelques jours, tout cela avait subitement changé.

Le pli sombre qui sillonnait le front du jeune Kabyle s'était tout-à-coup effacé, son visage semblait s'être éclairé, et, à plusieurs reprises même, le sergent avait surpris un sourire sur sa lèvre pâle.

Le sergent ne tarda pas à apprendre que des faits les plus graves se préparaient.

Deux fois déjà, depuis que la colonne avait quitté Cherchell, Mohammed s'était glissé furtivement hors du camp, à la tombée de la nuit, et n'y était rentré qu'au point du jour. — Où allait-il ainsi ? Que faisait-il de tout ce temps ?... Pourquoi ce mystère dont il s'entourait ? Le sergent s'était promis de l'éclaircir à la première occasion, et c'est ce qui explique comment il se trouve en ce moment à une forte lieue du camp français, en compagnie de Polyte, au milieu des ruines du mausolée mauritanien.

Les deux amis s'étaient placés derrière un socle énorme qui avait autrefois servi de piédestal à une statue gigantesque, et, à l'aide de la lumière que la lune jetait autour d'eux, ils purent s'apercevoir qu'ils n'étaient pas seuls.

Une réunion nombreuse d'Arabes et de Kabyles étaient rangés en cercle, à cent pas environ, et un marabout, le front haut, la parole ardente, le geste animé, semblait les gourmauder et les appeler à une guerre active et sanglante, — la guerre sainte !

— Nous sommes arrivés trop tard, murmura le sergent à l'oreille de Polyte.

— Que font-ils donc là ? répliqua ce dernier.

— Ils traient quelque complot, et si nous étions découverts, notre compte ne serait pas long à régler... Ecoutez.

— Parlez, sergent.

— Il est possible que nous soyons obligés de nous sé-

parer tout à l'heure.

— Pourquoi faire ?

— Pour fuir.

— Comment dites-vous ça ?

— Nous ne sommes que deux, et ils sont trente...

Ecoutez... Si nous sommes découverts, et qu'il nous faille tirer chacun de notre côté, pour les dépister, tu te jetteras dans le ravin que nous venons de parcourir, et tu le suivras jusqu'à ce que tu trouves devant toi un rocher presque à pic.

— J'y suis.

— Une fois là, tu es alerte, tu as appris à grimper au mât de cocagne : en dix minutes tu atteindras le sommet.

— Et après ?...

— Après, tu m'attendras...

— Mais, si vous tardiez longtemps ?

— Si je tardais longtemps, c'est que je ne reviendrais pas du tout ; et, dans ce cas, tu pourrais rentrer au camp sans moi.

Pendant ce rapide colloque, les Arabes et les Kabyles s'étaient levés, et toute l'assemblée s'était écoutée silencieusement, sans proférer une parole, le front recueilli, l'attitude accablée.

Deux hommes seuls étaient restés immobiles, debout, se regardant à distance, et n'osant faire un pas l'un vers l'autre.

(La suite au prochain numéro.)



Etude de M<sup>e</sup> MAUBERT, huissier  
à Saumur.

## VENTE DE RÉCOLTES SUR PIED

Par autorité de justice.

Le dimanche 27 juillet 1856, à midi précis, il sera, par le ministère de M<sup>e</sup> Maubert, huissier à Saumur, procédé à la vente aux enchères, au plus offrant et dernier enchérisseur, de diverses récoltes pendantes par racines, ci-après désignées et sur les lieux mêmes où elles se trouvent, saisies sur les époux Baugé, demeurant commune de Distré, par procès-verbal dudit M<sup>e</sup> Maubert, en date du 3 juillet 1856, enregistré, requête de M. de Wall, demeurant aussi à Distré.

### DÉSIGNATION

1<sup>o</sup> Dans un champ, nommé le pré du Marais, joignant au midi Simon et Babin, au levant M. de Wall, et au couchant un chemin, environ cinquante ares d'orge et avoine mêlées.

2<sup>o</sup> Une pièce de terre, nommée la pièce de la Maison-de-Gravouilleau, de la contenance d'environ un hectare cinq ares trente centiares, ensemencée en blé-froment, joignant au nord divers, au levant Babin, au midi le chemin du Coudray à Chétigné, et au couchant la pièce ci-après désignée.

3<sup>o</sup> Une autre pièce de terre, nommée la pièce du Jardin, derrière la maison de Gravouilleau, de la contenance d'environ quatre-vingt-dix-huit ares quatre-vingt-huit centiares, ensemencée en blé-froment, joignant de toutes parts M. de Wall.

4<sup>o</sup> Dans un champ, joignant au levant la pièce du Jardin et d'autres parts M. de Wall, environ trente ares d'orge et avoine mêlées.

5<sup>o</sup> Sur une chaire, le long du jardin de Gravouilleau, joignant de toutes parts M. de Wall, environ un arpent cinquante centiares de blé-froment.

On paiera comptant. (442)

ÉCOLE IMPÉRIALE DE CAVALERIE.

## ADJUDICATION DES FUMIERS

PROVENANT DES CHEVAUX DE L'ÉCOLE.

Le lundi 25 août prochain, il sera procédé, à l'Hôtel-de-Ville de Saumur, à 3 heures du soir, en présence de M. le Sous-Intendant militaire, de M. Linacier, receveur des Domaines, et d'un membre du Conseil d'Administration de l'École, à l'adjudication des fumeurs provenant des chevaux de l'École impériale de cavalerie, logés dans les bâtiments de l'État ou pris à loyer par lui, pendant les années 1857, 1858, 1859, 1860 et 1861.

Le cahier des charges est déposé aux bureaux de MM. le Sous-Intendant militaire, le Receveur des Domaines, et chez le concierge de l'École, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours de midi à 4 heures du soir.

Saumur, le 18 juillet 1856.

Le général de brigade commandant  
l'École impériale de cavalerie,  
C<sup>o</sup> DE ROCHEFORT.

Approuvé :

Le sous-intendant militaire,  
Brou.

## A VENDRE

JOLI BRAECK d'occasion.

Chez M. BERGE, sellier-carrossier  
à Saumur. (444)

## A VENDRE DE VIEUX PAPIER.

S'adresser au bureau du journal.

Saumur, P. GODET, imprimeur de la  
Sous-Préfecture et de la Mairie.

## GRANDE BAISSÉ DE PRIX.

### BATEAUX A VAPEUR ENTRE NANTES ET TOURS

Passage tous les matins à 9 heures.

S'adresser chez M<sup>me</sup> veuve ROBIN-PROUTIERE, place de l'Hôtel-de-Ville.

## LE CHOCOLAT MENIER

Comme tout produit jouissant d'une vogue légitime, a excité la cupidité des contrefacteurs; sa forme particulière et la couleur de ses enveloppes ont été copiées, les médailles qui figurent sur ses étiquettes ont été remplacées par des dessins auxquels on s'est efforcé de donner la même apparence.

Les amateurs de cet excellent produit doivent exiger que le nom *Menier* soit sur le chocolat et sur les étiquettes.

PRIX: 1 fr. 90 c. — 2 fr. 20 c. — 2 fr. 50 c. — 3 fr. et 3 fr. 50 c. le 1/2 kil.  
Le *Chocolat Menier* se trouve dans toutes les villes de France et de l'étranger. (446)

## HYGIÈNE, PRODUCTION SANITAIRE.

### VINAIGRE ORIENTAL, ED. PINAUD,

N<sup>o</sup> 298, rue Saint-Martin, à Paris.

PRIX DU FLACON: 1 F. 50 C.

Délicieux cosmétique pour la toilette, supérieur aux produits du même genre et très-recherché par son parfum sanitaire et rafraîchissant, très en usage dans les pays ORIENTAUX, où les soins hygiéniques sont très-pratiqués. — Dépôt à Saumur, chez M. Eugène Pissot, rue Saint-Jean. (271)

## LA SANTÉ RÉTABLIE PAR

### *l'Eau de Léchelle*

Preuve de sa supériorité sur tous les *pectoraux toniques et anti-putrides* pour guérir les CATARRHES, ASTHMES, BRONCHITES, FIÈVRES TYPHOÏDES, DIARRHÉES, PERTES, HÉMORRAGIES, ÉPILEPSIES et toutes affections de L'ÂGE CRITIQUE, conseillée et ordonnée journellement contre les maladies du sang, de poitrine, d'estomac, d'intestins et des organes sexuels, constitutions délabrées, etc. En dépôt chez MM. les pharmaciens dépositaires d'articles spéciaux de Paris, et notamment à ANGERS, M. Menière; à BAUGÉ, SAUMUR, BEAUPREAU; à MANS, M. Daltier; LA FLÈCHE, MAMERS, ST-CALAIS; à LAVAL, M. Laigner; à CHATEAU GONTHIER, MAYENNE, et dans les autres villes circonvoisines. (221)

CINQUIÈME ANNÉE.

## LA PRESSE LITTÉRAIRE

REVUE PARAISSANT LES 5, 15 ET 25 DE CHAQUE MOIS.

BUREAUX A PARIS, RUE SAINTE-ANNE, 53.

Chaque numéro se compose de deux feuilles grand in-8<sup>o</sup> à deux colonnes contenant environ deux cent mille lettres, ou la matière d'un volume in-8<sup>o</sup>. HISTOIRE, ROMANS, NOUVELLES, LÉGENDES, VOYAGES, ESQUISSES DE MŒURS, LITTÉRATURE, ÉTUDES BIOGRAPHIQUES, TRADUCTIONS, CRITIQUE, BEAUX-ARTS, THÉÂTRES, ETC.

### PRIX DE L'ABONNEMENT:

UN AN, 15 FRANCS; — SIX MOIS, 8 FRANCS.

L'abonnement part du 1<sup>er</sup> Janvier ou du 1<sup>er</sup> Juillet.

La *Presse Littéraire* n'a pas besoin d'un long prospectus. Depuis CINQ ANNÉES qu'elle existe, elle a publié, outre de nombreux romans, plus de quinze cents morceaux de littérature de tous les genres, dont un grand nombre sont signés par nos plus célèbres écrivains.

Le numéro du 5 Juillet, qui commence un volume, contient: 1<sup>o</sup> Les neuf premiers chapitres d'EVELYN FORESTER, touchante histoire d'une femme, racontée par un des romanciers anglais contemporains les plus estimés, MARGUERITE A. POWER, nièce de Lady BLESSINGTON; 2<sup>o</sup> UN CORSAIRE SOUS LA TERREUR, nouvelle historique d'un profond intérêt, due à la plume d'un écrivain qui excelle dans la peinture des mœurs maritimes, M. G. DE LA LANDELLE; 3<sup>o</sup> FOX, étude historique, par M. VILLEMAM, l'illustré secrétaire perpétuel de l'Académie française; 4<sup>o</sup> LA DÉCORATION DE NOTRE-DAME, par M. P. MÉRIMÉE, de l'Académie française, etc.

### PRIME ACCORDÉE AUX ABONNÉS D'UN AN.

Tout abonné d'un an recevra GRATIS ET FRANCO: 1<sup>o</sup> un beau volume de TRENTE-SIX FEUILLES in-8<sup>o</sup> à deux colonnes, équivalant à six mois de la *Presse Littéraire*, et contenant les articles les plus intéressants publiés en 1854 et 1855; 2<sup>o</sup> LETTICE ARNOLD, roman en un volume, traduit de l'anglais, et publié dans le courant des six premiers mois de 1856.

Les abonnés de six mois recevront seulement ce dernier volume.

### Conditions de l'Abonnement:

On s'abonne en adressant un mandat sur la poste, à l'ordre de M. le Directeur de la *Presse Littéraire*, rue Sainte-Anne, 53, à Paris, et aussi par l'entremise des Libraires, des Messageries et des Chemins de fer. (Affranchir.)

Etude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à  
Saumur.

## A VENDRE

UNE MAISON, dernièrement occupée par M. d'Aure, située à Saumur, rue de la Chouetterie, avec cour, jardin et servitudes; cette maison vient d'être réparée et parfaitement décorée. (401)

Etude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à  
Saumur.

## A VENDRE

UNE MAISON, située à Saumur, rue Beaupaire, dépendant de la succession de M. Guillemard, et joignant d'un côté la maison de M. Follie, d'autre côté celle de M.

Cette Maison consiste en: salon, salle à manger, chambres à coucher et salle de bain, au rez-de-chaussée; chambres et cabinets, au 1<sup>er</sup> étage; greniers, cuisine et caves, lingerie, remise, bûcher et vaste jardin. (429)

## A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 27 juillet 1856, à midi, En l'étude de M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur,

UNE MAISON, située à Saumur, quai de Limoges, n<sup>o</sup> 119.

Mise à prix..... 9,000 fr.

On pourra traiter de gré à gré avant le jour fixé pour la vente.

Toutes facilités seront accordées pour les paiements.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve CARTAULT, qui demeure dans ladite maison, Et audit M<sup>e</sup> CHASLE, notaire. (423)

## A VENDRE

Pour entrer en jouissance de suite,

LA FERME DE

### LA TOUCHE,

Située en la commune d'Epieds, sur la route de Saumur à Lamotte-Bourbon.

Cette ferme consiste en vastes bâtiments d'habitation et d'exploitation, et contient:

16 hectares 50 ares de terre labourable;

7 hectares 20 ares de pré;

3 hectares 85 ares de bois.

S'adresser, pour voir les lieux et traiter, à M. SANZAY, maire de Chacé, où à M<sup>me</sup> JOSEPH SCHREIBER à Saumur.

A Bourgueil, vis-à-vis l'auberge du Faisan, UN MAGASIN A LOUER, sur la rue de Tours; c'est un carré de 4 mètres ou 16 centiares. (397)

## AVIS AUX DAMES.

## CORSETS INDÉCOUSABLES,

BREVÉTÉS, S. G. D. G.

Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU-PLISSON, coiffeur. (369)

Découverte incomparable par sa vertu.

## EAU TONIQUE PARACHUTE DES CHEVEUX

De CHALMIN, chimiste.

Cette composition est infaillible pour arrêter promptement la chute des cheveux; elle empêche la décoloration, nettoie parfaitement le cuir chevelu, détruit les matières grasses et pellicules blanchâtres; ses propriétés régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux, les fait épaisser et les rend souples et brillants, et empêche le blanchiment; GARANTIE. — Prix du flacon 3 francs.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. Eugène Pissot, et chez M. BALZEAU, parfumeurs, rue St-Jean. PRIX DU POT: 3 FR. (292)